



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**SUR UNE INSTALLATION CLASSEE
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
(Titre Ier du livre V du Code de l'Environnement)

Avis d'enquête publique
Société Nouvelle SOGEPierre SAS

COMMUNE DE NOD sur SEINE (21).

Une enquête publique sera ouverte au sujet de l'installation classée suivante :

**Carrière de matériaux calcaires marbriers située sur la commune de NOD sur SEINE (21),
exploitée par la Société Nouvelle SOGEPierre SAS**

Cette installation est rangée dans les rubriques N° 2510-1, 2517-1, 4734 (ex 1432), 4331, 1434-1, 1435 et 2920 au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation, éventuellement assortie du respect de prescriptions, ou un refus ; l'autorité compétente pour délivrer cette décision est le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact.

NATURE DE L'INSTALLATION :

Carrière de matériaux calcaires marbriers située sur la commune de NOD sur SEINE (21), comportant une zone d'extraction de 10 400 m², pour une production maximale de 3 000 m³/an sur une durée de 30 ans. Le projet prévoit 4 ou 5 tirs de mines par an.

DEMANDEUR :

Société Nouvelle SOGEPierre SAS
4, route départementale 971
21400 CHAMESSON,

Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés à :
M. Stéphane CHAIGNE - Tél : 06 35 42 49 63

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION :

Communes de NOD sur SEINE (21)

DUREE DE L'ENQUETE :

du mardi 14 mai 2019 à 9 h 00
au vendredi 14 juin 2019 à 16 h 00,
soit pendant 32 jours consécutifs

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier comprenant notamment une étude d'impact, seront déposées, pendant la durée de l'enquête, dans les mairies ci-dessous, où le public pourra en prendre connaissance auprès du service d'accueil de la mairie, aux heures habituelles d'ouverture des services administratifs de la mairie, soit :

- NOD sur SEINE : le mardi de 16 h 00 à 18 h 00 et le vendredi de 14 h 00 à 16 h 00.
- BREMUR et VAUROIS : le lundi de 8 h 30 à 11 h 30 et le mercredi de 9 h 00 à 11 h 00

ou pendant les permanences de M. Georges LECLERCQ, commissaire enquêteurs, dans les mairies aux jours et heures précisés ci-dessous :

Mardi 14 mai 2019 de 16 h 00 à 18 h 00	NOD SUR SEINE – salle du 1er étage
Mardi 21 mai 2019 de 14 h 00 à 15 h 30	BREMUR et VAUROIS – salle de réunion
Mardi 21 mai 2019 de 16 h 00 à 18 h 00	NOD SUR SEINE – salle du 1er étage
Samedi 1 ^{er} juin 2019 de 9 h 30 à 12 h 00,	NOD SUR SEINE – salle du 1er étage
Vendredi 14 juin 2019 de 9 h 30 à 12 h 00	BREMUR et VAUROIS – salle de réunion
Vendredi 14 juin 2019 de 14 h 00 à 16 h 00	NOD SUR SEINE – salle du 1er étage

Les personnes intéressées pourront consulter un exemplaire du dossier et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, établis à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairies de NOD SUR SEINE, siège de l'enquête, et de BREMUR ET VAUROIS.

Toutes informations relatives à l'enquête pourront être consultées :

- sur support papier à la préfecture de la Côte d'Or, Direction De La Coordination Des Politiques Publiques et de L'appui Territorial - Pôle Environnement et Urbanisme - Section Installations Classées Pour l'Environnement. – ICPE de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 du lundi au vendredi ;
- sur le site internet de la préfecture : <http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html> pendant toute la durée de l'enquête ;
- sur un poste informatique en mairie de NOD sur SEINE (siège de l'enquête) auprès du service accueil de la mairie, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

En outre, les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale au siège de l'enquête, ou déposées sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet (<https://www.registre-dematerialise.fr/1270>) avant la clôture de l'enquête, soit le vendredi 14 juin 2019 à 16 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public en mairies de NOD sur SEINE, siège de l'enquête, et de BREMUR ET VAUROIS, ainsi que sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante <http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html>.